Commune de **BERTRANGE**

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 13.8. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société ENERGIE ET ENVIRONNEMENT S.A., au nom et pour le compte de la société URBAN DEVELOPMENT Luxembourg s.a.,** a introduit une demande relative aux travaux d'excavation de terres polluées et de stockage temporaire de déchets dangereux auprès d'un chantier dénommé « ancien atelier Hary Hagen » à Bertrange, 31 rue de l'Industrie.

Bertrange, le 18 novembre 2026

Commune de BERTRANGE

Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif aux travaux d'excavation de terres polluées et de stockage temporaire de déchets dangereux auprès d'un chantier dénommé « ancien atelier Hary Hagen » à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 18 novembre 2026.

Bertrange, le 18 novembre 2026

Commune de BERTRANGE

Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

2 beim Schlass L-8058 Bertrange | B.P. 28 L-8005 Bertrange
Tél. 26 312-1 | Fax 26 312-555 | Fax Serv. Tech. 26 312-666
www.bertrange.lu
info@bertrange.lu